

Eric MÉNASSI

Président de l'Association des Maires de l'Aude

dans le cadre des « Universités des Maires de France »

a le plaisir de vous inviter à participer à la quatrième session
de formation de l'année 2026 qui aura pour thème :

LE STATUT DE L'ELU ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DU MANDAT

Où et quand ?

- **mardi 8 septembre 2026 (14h-17h)**
à la **Maison des Collectivités de Carcassonne**
(85 avenue Claude Bernard - salle Roger Adiveze)
- **mercredi 9 septembre 2026 (9h-12h)**
à la **Médiathèque de Narbonne**
(1 boulevard Frédéric Mistral - amphithéâtre)

Quelles intervenantes ?

Mathilde FERCHAUD
juriste et chargée de formation
à l'Association des Maires
de la Gironde



Maiana ARANGOITS
juriste à l'Association des
Maires de la Gironde



Quels objectifs ?

- **Identifier** les droits et devoirs des élus
- **Appréhender** les conditions d'exercice d'un mandat
- **Se prémunir** face aux différents risques

Pour qui ?

- **Elus communaux, élus intercommunaux et agents territoriaux**

Les Universités des Maires de France sont un dispositif mis en place par l'Association des Maires de France et Mairie 2000.

Quel programme ?

- L'évolution du statut de l' élu local
- Les droits des élus qui concilient une activité professionnelle avec leur mandat
- Les droits des élus à la retraite et qui cessent leur activité professionnelle
- Les devoirs qui s'imposent aux élus
- Les différentes responsabilités des élus (pénale, civile, administrative...)
- Les risques

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INSCRIPTION VIA CE FORMULAIRE ELECTRONIQUE :

<https://forms.gle/wssPT5HhLpkuor4x6>

en précisant nom, prénom, fonction, collectivité, adresse mail et date retenue pour chaque participant